

Il s'informe et apprend avec désespoir que les Français ont quitté le pays.

— Mon Dieu ! s'écrivit-il, je vais être porté comme déserteur ! je suis perdu, déshonoré !

Sa douleur était si sincère, qu'elle toucha un honnête artisan, qui l'emmena, le console, l'héberge, et, au bout de quelques mois, lui donne en mariage une de ses filles.

Tout allait pour le mieux. Cependant, cinq ans après, on signale une voile ; les habitants accourent au rivage et reconnaissent les uniformes de la grande armée.

— C'en est fait de moi ! s'écrie alors l'ancien soldat.

Cependant une idée lumineuse lui traverse l'esprit. Il court au logis, endosse l'uniforme, prend son fusil, revient au rivage et se remet en sentinelle, au moment où les Français vont débarquer.

— Qui vive ! crie-t-il d'une voix tonnante.

— Qui vive vous-même ! répond-on du bâtiment. Qui êtes-vous ?

— Factionnaire français.

— Comment, factionnaire ? depuis quand ?

— Depuis cinq ans !

Davoust rit beaucoup de l'à-propos et fit délivrer un congé en bonne forme à ce déserteur involontaire.

LE QUART D'HEURE D'ÉTUDE

TROISIÈME ENTRETIEN

I

Comment nous sommes gouvernés

LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC

I. La Législature de Québec comprend trois branches distinctes : L'Exécutif, le Conseil législatif et l'Assemblée législative.

L'Exécutif provincial se compose du Lieutenant-gou-